



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# La politique publique d'aide à l'accès au droit

# QU'EST-CE QUE L'ACCES AU DROIT ?

## La définition de l'accès au droit

Quels que soient ses revenus, son lieu de vie, son âge, son sexe, sa nationalité, **chaque personne sur le territoire français peut gratuitement connaître ses droits et obligations et être aidée dans ses démarches.**

**Il s'agit d'une politique publique.**

Sur l'ensemble du territoire national, les dispositifs d'accès au droit sont :



# Les fondements juridiques de l'accès au droit

10 juillet 1991

-Loi n° 91-647  
relative à l'aide  
juridique

18 décembre 1998

-Loi n° 98-1163  
relative à l'accès au  
droit et à la  
résolution amiable  
des conflits

18 novembre 2016

-Loi n° 2016-1547  
de modernisation  
de la justice du  
XXIe siècle

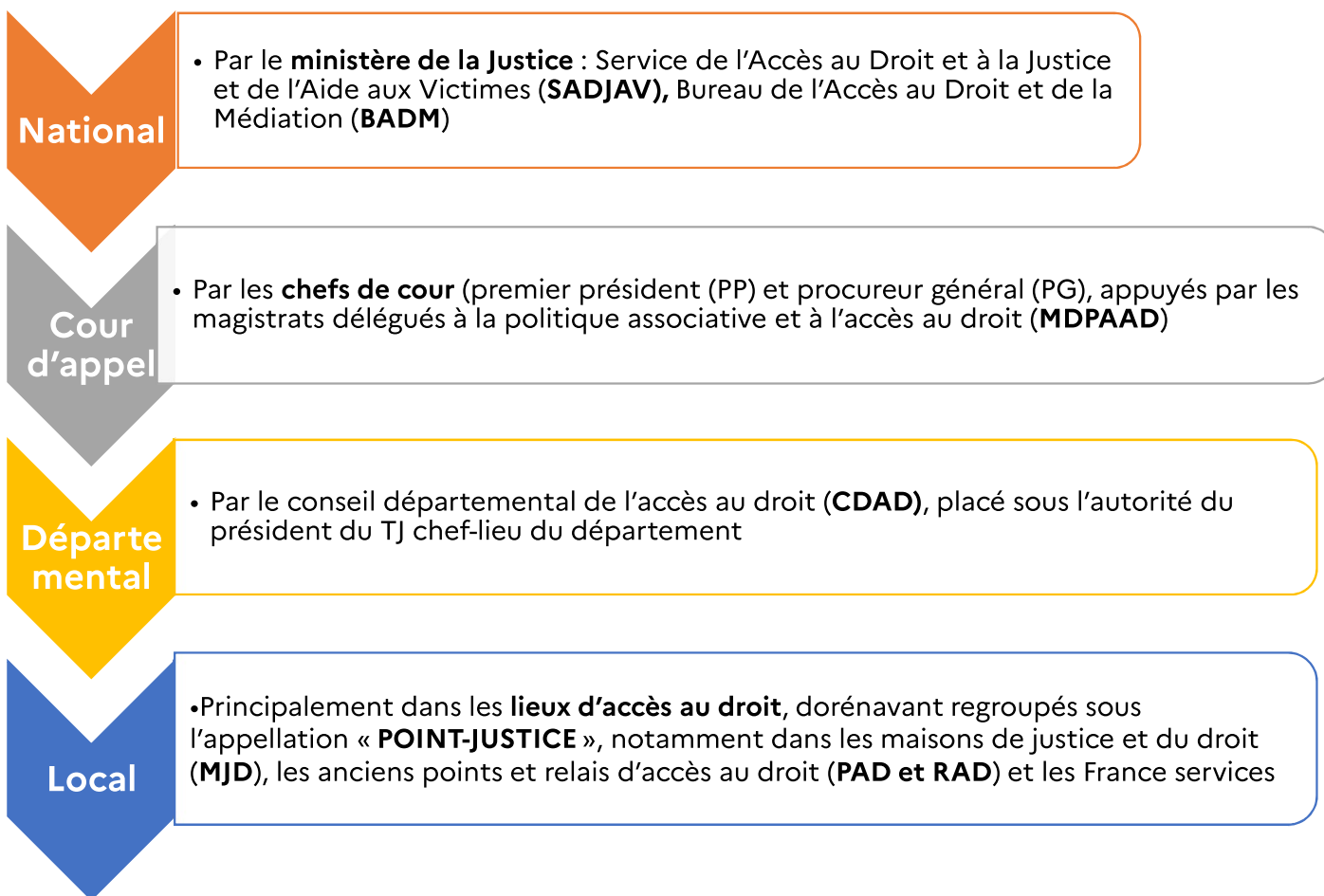
**Titre Ier : RAPPROCHER LA JUSTICE DU CITOYEN**

**Chapitre Ier : Renforcer la politique d'accès au droit**

L'article L.111-2 du code de l'organisation judiciaire est modifié et dispose désormais que «***Le service public de la justice concourt à l'accès au droit et assure un égal accès à la justice***».

# Les acteurs de l'accès au droit

**L'accès au droit est mis en œuvre à plusieurs niveaux :**



# LA PRATIQUE LOCALE DE L'ACCÈS AU DROIT

## Les conseils départementaux de l'accès au droit

- **101 CDAD et 3 CAD** (un CDAD dans chaque département de métropole et d'outre-mer et 3 CAD, un à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy, un en Polynésie française et un à Saint-Pierre-et-Miquelon)
- **Ils pilotent l'accès au droit à l'échelle d'un département ou d'un territoire**
- Ce sont des **groupements d'intérêt public** présidés par des présidents de tribunaux judiciaires

# Les conseils départementaux de l'accès au droit



## Membres de droit :

### ETAT :

- Président du TJ (président du CDAD)
- Procureur de la République (vice-président du CDAD)
- Préfet du département

Nouveauté introduite par la loi du 18 novembre 2016, Auparavant, le PR était commissaire du gouvernement

### PROFESSIONNELS DU DROIT :

- Barreau
- Chambre départementale des Huissiers de Justice
- Chambre départementale des Notaires

### COLLECTIVITES LOCALES :

- Conseil Départemental
- Association des Maires

UNE OU PLUSIEURS ASSOCIATIONS œuvrant dans le domaine de l'accès au droit, de l'aide aux victimes, de la conciliation ou de la médiation

Nouveauté introduite par la loi du 18 novembre 2016, Auparavant, une seule association pouvait être représentée

+

**Commissaire du gouvernement :**  
Magistrat délégué à la politique associative et à l'accès au droit

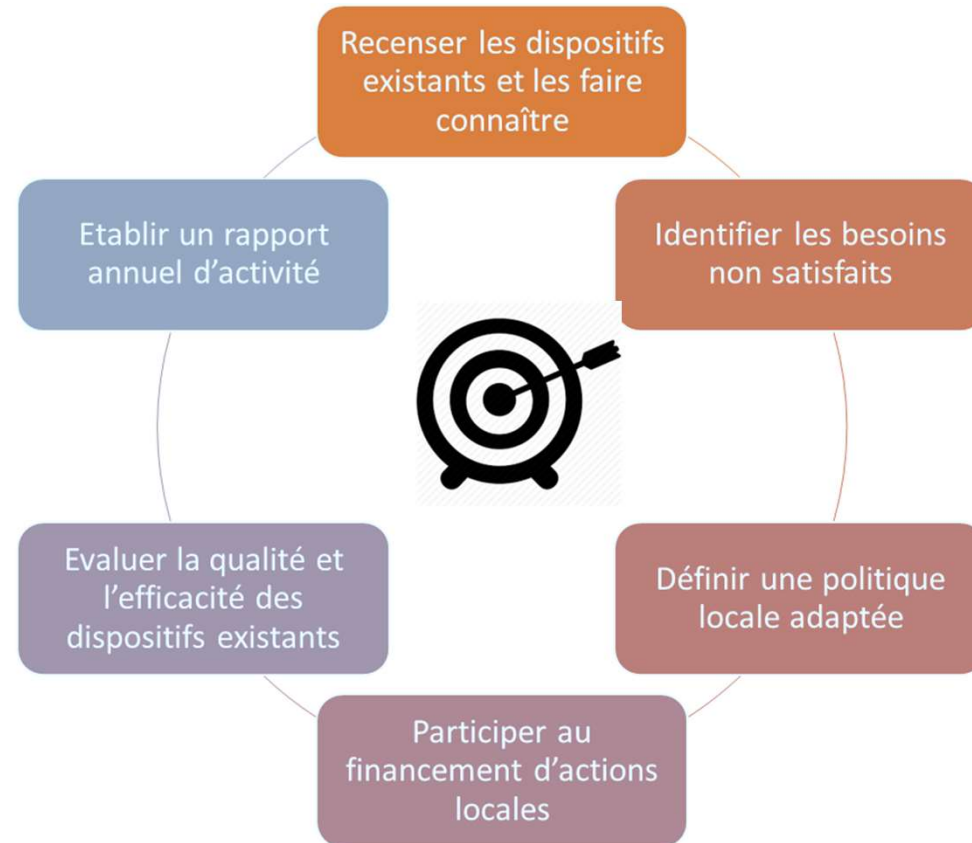
### Groupement d'Intérêt Public (GIP)

- Personne morale de droit public, dotée de l'autonomie financière, formalisant un partenariat entre personnes publiques et privées, qui mettent en commun de moyens en vue d'exercer ensemble des activités dans un domaine déterminé (sans but lucratif).

≠ service du TJ



# Les missions des CDAD

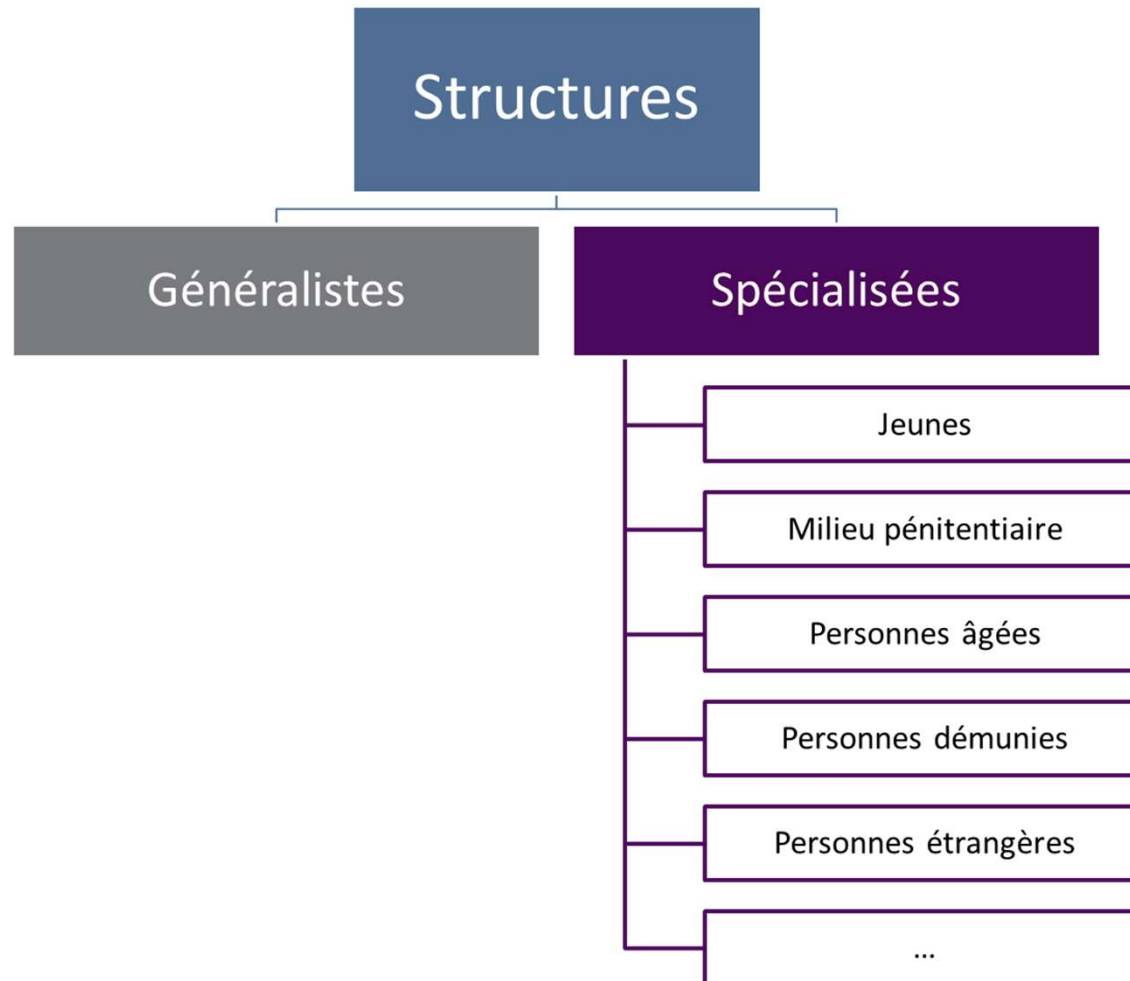


## Les structures d'accès au droit

De quoi parle-t-on ?

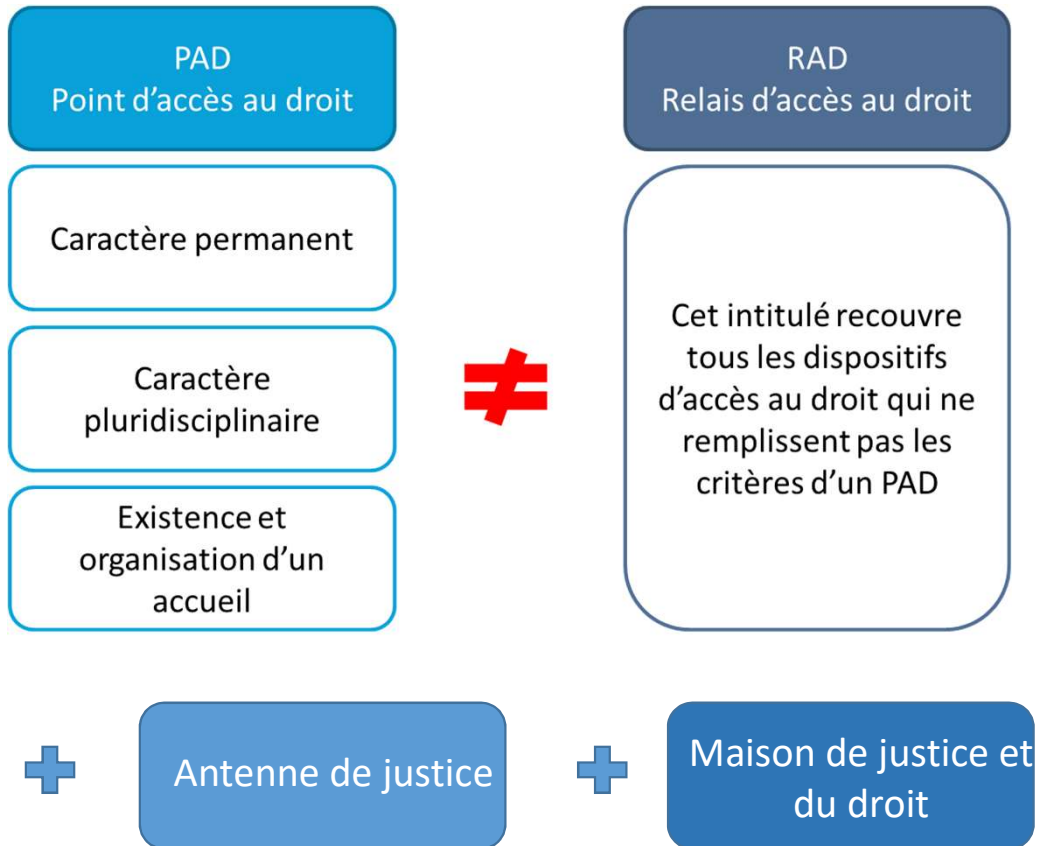
- De lieux d'accueil gratuits, ouverts à tous et confidentiels
- Implantés sur l'ensemble du territoire
- Au sein desquels les usagers peuvent obtenir des informations et des conseils juridiques gratuits

# Les structures d'accès au droit



# Les structures d'accès au droit

## Avant décembre 2020



## Depuis décembre 2020



## Les point-justice

Fin 2020, le réseau de l'accès au droit a connu une profonde modification par la création d'une appellation unique « point-justice » et d'un logo unique

Plus de 2000 point-justice généralistes ou spécialisés sont ouverts sur l'ensemble du territoire

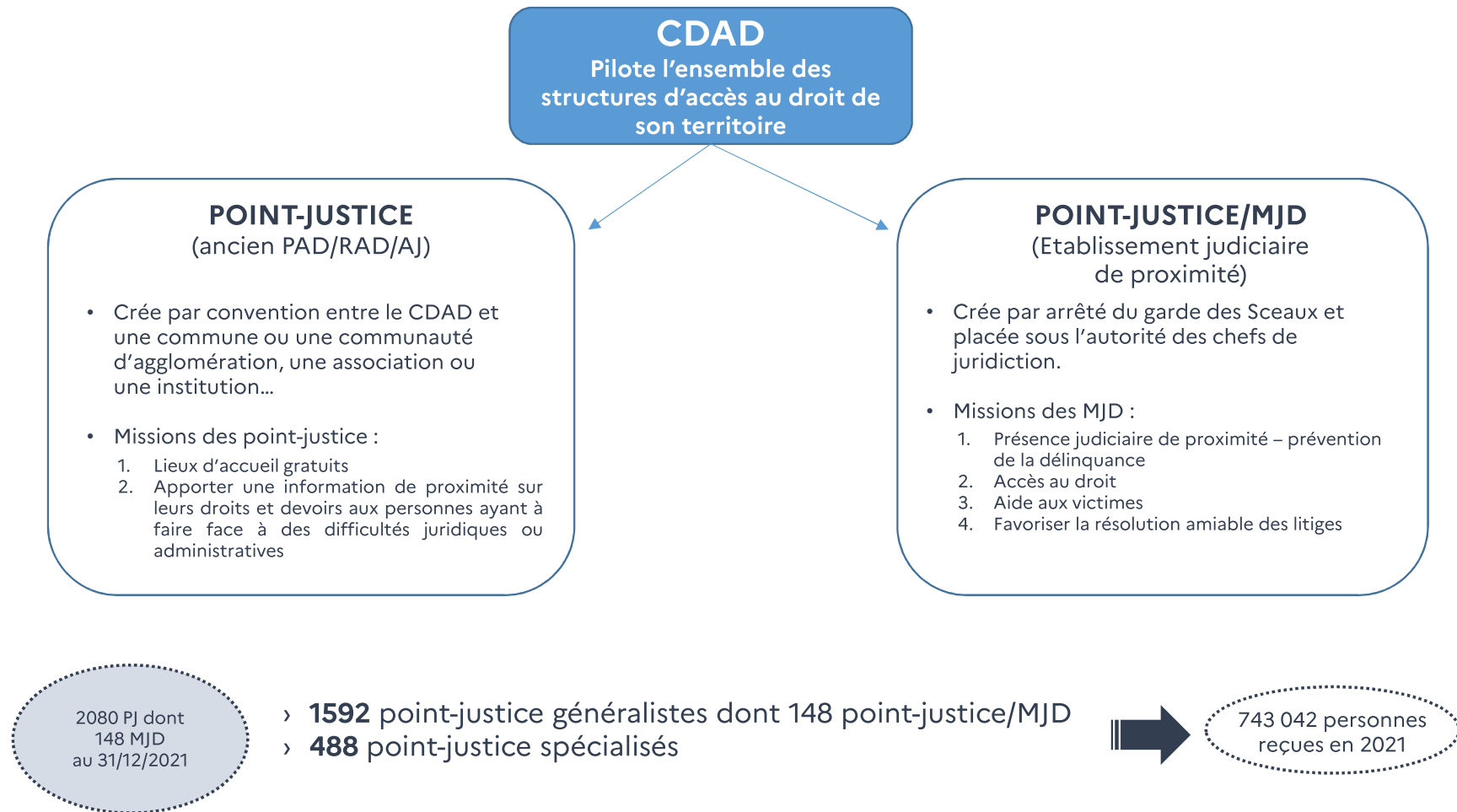
Tous lieux d'accès au droit financés par les conseils départementaux de l'accès au droit (CDAD) sont des point-justice, il s'agit des maisons de justice et du droit et des anciens points et relais d'accès au droit

Les point-justice peuvent être implantés dans des France Services, des centres communaux d'actions sociales, des associations, etc.



point-justice

# Les point-justice



# Focus sur les MJD

Article R 131-1 du  
code de  
l'organisation  
judiciaire



## 4 missions

La MJD est dénommée point-justice pour son volet accès au droit

### Présence judiciaire de proximité – prévention de la délinquance

- Délégué du Procureur
- SPIP
- PJJ

### Accès au droit

- Agents d'accès au droit
- Professionnels du droit (avocats, notaires, huissiers)
- Associations (CIDFF, ADIL, UFC que choisir ...)
- Défenseur des Droits

### Aide aux victimes

- APCARS-SAJIR

### Favoriser la résolution amiable des litiges

- Conciliateur de Justice
- Information sur la médiation familiale (Espace Droit Famille, APCE)

## Les intervenants dans les point-justice

### Quels sont les intervenants de l'accès au droit en point-justice ?

- avocats
- notaires
- commissaires de justice
- associations
- conciliateurs
- délégués du Défenseur des droits
- écrivains publics
- juriste du CDAD
- etc.

**Le CDAD rémunère ou non les intervenants, selon les cas, mais les consultations et informations juridiques sont toujours gratuites, confidentielles et anonymes pour les usagers.**



# Les intervenants dans les point-justice

## Quels sont les intervenants des modes alternatifs de règlement des différends ?

- conciliateurs de justice
- délégués du défenseur des droits
- associations de médiation familiale mais uniquement pour de l'information

## Quels sont les intervenants de l'activité pénale ?

- délégués du procureur de la République pour les mineurs et pour les majeurs
- associations animant des stages d'alternatives aux poursuites
- médiateurs pénaux
- conseillers d'insertion et de probation du SPIP
- éducateurs et/ou les psychologues de la PJJ
- associations de contrôle judiciaire

# Le logo point-justice : une meilleure visibilité pour l'accès au droit



CDAD 31



CDAD 52

# Le logo point-justice : une meilleure visibilité pour l'accès au droit



CDAD 63



CDAD 75





## Le logo point-justice : une meilleure visibilité pour l'accès au droit



*Création de stickers point-justice*



*Création de sacoches point-justice*

## La création d'un numéro unique pour joindre les point-justice



- **Le ministère de la justice a souhaité créer un numéro unique de l'accès au droit (NUAD), le 30 39, afin de faciliter la mise en relation entre les usagers et les point-justice situés à proximité de leurs domiciles**
- **Le 30 39 a été mis en service en septembre 2021**
- **Il contribue à améliorer la lisibilité du réseau de l'accès au droit**

## Le 30 39, numéro unique de l'accès au droit

### L'essentiel :

Numéro gratuit

Accessible aux  
personnes sourdes ou  
malentendantes  
depuis ACCEO

Un serveur vocal  
interactif  
comportant  
seulement 3 choix

3039 depuis la France  
métropolitaine et les  
DROM ou le 09 70 82  
31 90 depuis les COM

**59 616 appels de septembre 2021 à août 2022 soit une moyenne de 4 968 appels par mois**

## L'offre de services du 30 39

Le 30 39 permet :

- D'être mis en relation avec un point-justice de proximité (information de premier niveau et/ou prise de rendez-vous avec un professionnel du droit)
- D'obtenir les coordonnées d'un point-justice en dehors de ses horaires d'ouvertures
- De connaître les coordonnées du service d'accueil unique du justiciable (SAUJ) du tribunal



# Campagne de communication septembre 2021

**LA JUSTICE DEVIENT PLUS ACCESSIBLE**

**Sur justice.fr**

- S'informer
- Saisir la justice
- Suivre son dossier
- Trouver le tribunal près de chez soi



3039 Joindre la justice par téléphone Service et appel gratuits

2 000 « point-justice » sur le territoire pour vous informer

**LA JUSTICE DE PROXIMITÉ**  
Avec vous, au quotidien.

**LA JUSTICE DEVIENT PLUS ACCESSIBLE**

**S'informer de ses droits sur justice.fr**

- Simuler le montant de l'aide juridictionnelle
- Calculer sa pension alimentaire
- Accéder à une information fiable



3039 Joindre la justice par téléphone Service et appel gratuits

2 000 « point-justice » sur le territoire pour vous informer

**LA JUSTICE DE PROXIMITÉ**  
Avec vous, au quotidien.

**LA JUSTICE DEVIENT PLUS ACCESSIBLE**

**2 000 « point-justice » partout en France**

Pour être informé, orienté, aidé près de chez soi

Trouvez le vôtre sur [justice.fr](http://justice.fr) ou au 30 39



3039 Joindre la justice par téléphone Service et appel gratuits


S'informer, saisir la justice, suivre son affaire en ligne

**LA JUSTICE DE PROXIMITÉ**  
Avec vous, au quotidien.

**LA JUSTICE DEVIENT PLUS ACCESSIBLE**

**Suivre son dossier en ligne sur justice.fr**

- Télécharger son dossier
- Être informé(e), par courriel, de toute mise à jour
- Recevoir par sms sa date d'audience



3039 Joindre la justice par téléphone Service et appel gratuits

2 000 « point-justice » sur le territoire pour vous informer

**LA JUSTICE DE PROXIMITÉ**  
Avec vous, au quotidien.

**LA JUSTICE DEVIENT PLUS ACCESSIBLE**

**Composez le 30 39 Service et appel gratuits**

- Être informé, orienté, aidé
- Suivre son affaire
- Trouver le « point-justice » près de chez soi



[justice.fr](http://justice.fr)

S'informer, saisir la justice, suivre son affaire en ligne

2 000 « point-justice » sur le territoire pour vous informer

**LA JUSTICE DE PROXIMITÉ**  
Avec vous, au quotidien.

# Campagne de communication 2022

MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Mon patron  
refuse  
mon congé  
parental**

**Besoin de la Justice ?  
Appelez, on vous dit quoi faire**

**☎ 30 39**

Un numéro gratuit et anonyme est mis en place par le ministère de la Justice pour obtenir des informations et entrer en contact avec un professionnel près de chez vous. Numéro accessible aux personnes sourdes ou malentendantes.

MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Ma proprio  
veut  
m'expulser**

**Besoin de la Justice ?  
Appelez, on vous dit quoi faire**

**☎ 30 39**

Un numéro gratuit et anonyme est mis en place par le ministère de la Justice pour obtenir des informations et entrer en contact avec un professionnel près de chez vous. Numéro accessible aux personnes sourdes ou malentendantes.

MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Mon ex  
ne paye pas  
sa pension  
alimentaire**

**Besoin de la Justice ?  
Appelez, on vous dit quoi faire**

**☎ 30 39**

Un numéro gratuit et anonyme est mis en place par le ministère de la Justice pour obtenir des informations et entrer en contact avec un professionnel près de chez vous. Numéro accessible aux personnes sourdes ou malentendantes.



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Réalisation : BADM / [badm.sadjav-sg@justice.gouv.fr](mailto:badm.sadjav-sg@justice.gouv.fr)  
Septembre 2022